

stats infos

division de l'évaluation et de la prospective

En 2018-2019, les élèves perdent en moyenne 7,3 % de temps d'enseignement du fait de leurs absences, un taux supérieur à la moyenne nationale (6,3 %). En ne considérant que les absences non justifiées, cette proportion est de 1,1 % contre 1,6 % en France.

De septembre 2018 à mai 2019, 3,8 % des élèves ont été absents de façon non justifiée quatre demi-journées ou plus par mois, en moyenne (6 % au niveau national). Ce pourcentage varie selon le type d'établissement : 1,9 % en collège, 5,4 % dans les lycées d'enseignement général et technologique et 11,5 % dans les lycées professionnels.

L'absentéisme varie fortement d'un établissement à l'autre : en janvier 2019, l'absentéisme concerne moins de 1,9 % des élèves dans la moitié des établissements. En revanche, dans un établissement sur dix, il dépasse 9 %.

L'absentéisme des élèves dans les établissements publics du second degré de l'académie d'Orléans-Tours en 2018-2019

Dans l'académie d'Orléans-Tours, de septembre 2018 à mai 2019, les élèves du second degré ont perdu en moyenne 7,3 % d'heures d'enseignement quel que soit le motif de l'absence, justifié ou non.

Cette proportion est supérieure à la référence nationale (6,7 %) et demeure stable par rapport à l'année scolaire précédente [tableau 1].

Pour l'ensemble des établissements, la part d'heures d'enseignement perdues varie de 3,5 % pour le mois de septembre à 9,3 % pour le mois de mai 2019 avec un pic au mois d'avril (9,9 %).

Elle est plus élevée en lycée : en moyenne sur l'année, les lycéens généraux et technologiques perdent 8,9 % d'heures d'enseignement et les lycéens professionnels 11,4 %. Ces

Tableau 1. Proportion d'heures d'enseignement perdues pour absences tous motifs par type d'établissement en 2018-2019 (%)

	Collège	LEGT	LP	Ensemble
Septembre	3,0	3,6	6,2	3,5
Octobre	4,2	5,8	8,4	5,0
Novembre	5,0	7,5	9,8	6,0
Décembre	5,9	13,0	13,5	7,9
Janvier	7,7	8,4	11,3	8,3
Février	7,8	8,9	11,4	8,4
Mars	6,9	8,7	10,8	7,6
Avril	8,6	12,0	14,7	9,9
Mai	7,7	11,8	16,3	9,3
Moyenne 2018-2019	6,3	8,9	11,4	7,3

Lecture : Dans les collèges publics de l'académie, en septembre 2018, les élèves perdent en moyenne 3 % d'heures d'enseignement.

Champ : établissements publics du second degré, Orléans-Tours

Sources : MENJ-DEPP, Rectorat - DEP, enquête auprès des établissements sur l'absentéisme des élèves.

pourcentages restent constants par rapport à l'année précédente et supérieurs aux taux nationaux, en particulier en LEGT (+1,5 point). Par ailleurs, la part d'heures d'enseignement perdues atteint 16 % en lycée professionnel au mois de mai 2019 et 13 % en lycée général et technologique au mois de décembre 2018 [tableau 1].

Les élèves perdent 1,1 % du temps d'enseignement en raison d'absences non justifiées.

Certaines absences sont considérées comme non justifiées soit parce qu'aucun motif d'excuse n'a été fourni soit parce que le motif donné a été considéré non légitime par l'établissement. Lorsque seules les absences non justifiées sont prises en compte, la proportion d'heures d'enseignement perdues est de 1,1 % en moyenne sur l'année contre 1,6 % au niveau national [tableau 2]. Ce taux a légèrement progressé en 3 ans : 1 % en 2017-2018 et 0,7 % en 2016-2017.

En 2018-2019, ce temps d'enseignement perdu représente 0,7 % en collège, 1,5 % en LEGT (y compris LPO) et 2,8 % en LP. Il demeure inférieur aux taux nationaux pour chacun des types d'établissements (1 % en collège, 2,1 % en LEGT et 4,7 % en LP). L'évolution mensuelle de ce taux d'enseignement perdu démontre la croissance des absences non justifiées au cours de l'année scolaire. Ainsi, il est de 0,4 % en septembre 2018 et augmente régulièrement jusqu'à atteindre 1,9 % en mai 2019.

L'absentéisme varie selon le mois et le type d'établissement. Dans l'académie, il demeure moins fréquent qu'au niveau national.

Tableau 2 : Proportion d'heures d'enseignement perdues pour absences non justifiées par type d'établissement en 2018-2019 (%)

	Collège	LEGT	LP	Ensemble
Septembre	0,3	0,4	1,1	0,4
Octobre	0,4	0,7	1,6	0,6
Novembre	0,5	1,1	2,2	0,8
Décembre	0,7	2,1	3,6	1,2
Janvier	0,8	1,1	2,4	1,0
Février	0,8	1,3	2,7	1,1
Mars	0,8	1,4	2,8	1,1
Avril	1,1	2,2	3,9	1,6
Mai	1,0	3,1	5,3	1,9
Moyenne 2018-2019	0,7	1,5	2,8	1,1

Lecture : Dans les collèges publics de l'académie, en septembre 2018, les élèves ont perdu en moyenne 0,3 % d'heures d'enseignement en raison d'absences non justifiées.

Champ : établissements publics du second degré, Orléans-Tours.

Source : MENJ-DEPP, Rectorat - DEP, enquête auprès des établissements sur l'absentéisme des élèves.

Tableau 3 : Proportion d'élèves absentéistes par type d'établissement en 2018-2019 (%)

	Collège	LEGT	LP	Ensemble
Septembre	0,8	1,4	5,2	1,4
Octobre	0,8	1,8	5,4	1,5
Novembre	1,4	3,4	9,5	2,7
Décembre	1,4	5,3	11,9	3,5
Janvier	2,2	4,6	10,7	3,7
Février	1,2	2,8	6,8	2,2
Mars	3,1	6,8	13,8	5,2
Avril	1,9	5,5	10,8	3,8
Mai	4,1	17	29,3	10,3
Moyenne 2018-2019	1,9	5,4	11,5	3,8

Lecture : Dans les collèges publics de l'académie, le taux d'absentéisme est de 0,8 % en septembre 2018.

Champ : établissements publics du second degré, Orléans-Tours.

Source : MENJ-DEPP, Rectorat - DEP, enquête auprès des établissements sur l'absentéisme des élèves.

Les élèves ayant franchi le seuil de quatre demi-journées d'absence non justifiées dans le mois sont considérés comme des élèves absentéistes. Pendant l'année scolaire 2018-2019, en moyenne, 3,8 % des élèves du second degré public sont absentéistes chaque mois (moyenne calculée de septembre 2018 à mai 2019). Ce taux augmente au fil de l'année et diffère selon le type d'établissement [tableau 3].

En collège, le taux d'absentéistes est en moyenne de 1,9 % et évolue selon les mois de 0,8 % à 4,1 % (pic atteint en mai comme au niveau national avec 6,6 %).

Dans les lycées d'enseignement général et technologique (LEGT), le taux annuel moyen est de 5,4 % et varie de 1,4 % à 17 % en mai (17,8 % en France).

Dans les lycées professionnels (LP), le taux d'absentéisme est en moyenne de 11,5 % sur l'année et varie de 5,2 % à 29,3 % atteint en mai 2019 (36,9 % au niveau national). A noter que le mois de mai est le plus impacté par l'absentéisme [tableau 3].

Le taux d'absentéisme varie donc selon le type d'établissement. Dans les lycées professionnels, l'absentéisme est très élevé dès le début de l'année. En septembre 2018, il est 6,5 fois plus élevé que dans les collèges et près de 4 fois plus élevé que dans les lycées généraux et technologiques. En novembre, il représente 8,5 fois le taux d'absentéisme en collège et 2,8 fois celui des LEGT. A partir de décembre, il représente entre 5 et 6 fois le taux d'absentéisme des collèges et plus du double de celui des LEGT. Ces résultats en LP sont observés depuis la création de cette enquête. Une orientation, parfois choisie par défaut, expliquerait l'importance de ces taux.

L'absentéisme demeure stable par rapport à l'année précédente. Mais il augmente légèrement en collège alors qu'il diminue en lycée.

En moyenne sur l'année scolaire 2018-2019, le taux d'absentéisme est de 3,8% sur l'ensemble des établissements. Il demeure stable par rapport à l'année précédente mais il a augmenté d'1,5 point entre les années scolaires 2016-2017 (2,3 %) et 2017-2018 (3,8 %).

Les lycées généraux et technologiques ainsi que les lycées professionnels enregistrent une diminution de 0,4 point de leur taux d'absentéisme (respectivement 5,4 % et 11,5 %) par rapport à 2017-2018 alors que le pourcentage d'élèves absents en collège augmente très légèrement

Tableau 4 : Proportion d'élèves absents de façon non justifiée plus de dix demi-journées par mois, par type d'établissement en 2018-2019 (%)

	Collège	LEGT	LP	Ensemble
Septembre	0,2	0,3	0,9	0,3
Octobre	0,2	0,4	0,8	0,3
Novembre	0,3	0,6	1,9	0,5
Décembre	0,2	0,6	2,1	0,5
Janvier	0,3	0,8	1,8	0,6
Février	0,2	0,4	0,8	0,3
Mars	0,6	1,4	3,4	1,1
Avril	0,3	0,9	1,8	0,6
Mai	0,7	5,0	9,3	2,8
Moyenne 2018-2019	0,3	1,1	2,6	0,8

Lecture : Dans les collèges publics de l'académie, 0,2% des élèves ont été absents plus de dix demi-journées de façon non justifiées, au mois de septembre 2018.

Champ : établissements publics du second degré, Orléans-Tours.

Source : MENJ-DEPP, Rectorat - DEP, enquête auprès des établissements sur l'absentéisme des élèves.

Tableau 5 : Distribution de la proportion des élèves absents en janvier 2019 (%)

	Premier quartile	Médiane	Dernier quartile	Dernier décile
Collège	0,5	1,5	2,7	5,1
LEGT	1,6	3,1	5,2	8,0
LP	5,8	9,7	13,3	16,0
Ensemble	0,7	1,9	4,2	9,0
Rappel 2018	0,5	1,4	2,9	7,8

Lecture : un quart des établissements a une proportion d'élèves absents inférieure ou égale à celle du premier quartile (0,7%). La médiane est le seuil qui partage le nombre des établissements par la moitié (1,9%). 75% des établissements ont une proportion d'élèves absents inférieure ou égale à celle du dernier quartile (4,2%) et pour 90% des établissements cette proportion est inférieure ou égale à celle du dernier décile (9,0%).

Champ : établissements publics du second degré, Orléans-Tours.

Source : MENJ-DEPP, Rectorat - DEP, enquête auprès des établissements sur l'absentéisme des élèves.

(1,9 % contre 1,7 % en 2017-2018 et 1 % en 2016-2017).

L'absentéisme lourd touche en moyenne 0,8 % des élèves

Le seuil de dix demi-journées par mois d'absences non justifiées permet de mesurer l'absentéisme « lourd ». En 2018-2019, la proportion d'élèves concernés dans l'académie, tous types d'établissements confondus, est de 0,8 % contre 1,3 % au niveau national. Elle reste stable par rapport à l'année scolaire précédente (0,7 %). C'est en LP qu'elle varie le plus : de 0,8 % à 9,3 % en mai, pour une moyenne annuelle de 2,6 %. En collège et en

LEGT, la part moyenne d'absentés « lourd » est plus faible (respectivement 0,3 % et 1,1 %) [tableau 4].

La moitié des établissements enregistre un taux d'absentéisme moyen sur l'année inférieur à 1,9 %.

Le mois de janvier est retenu comme mois de référence pour mesurer l'absentéisme. En effet, situé au milieu de l'année scolaire, il compte régulièrement quatre semaines de cours quel que soit le calendrier des vacances scolaires.

En janvier 2019, la moitié des

établissements compte moins de 1,9 % d'élèves absents et un quart moins de 0,7 %. Ces résultats apparaissent plus favorables qu'au niveau national (respectivement 2,6 % et 0,8 %) mais supérieurs à ceux de janvier 2018. A l'opposé, dans 10 % des établissements, le pourcentage d'élèves absents atteint au moins 9% (contre 15,3 % au niveau national) [tableau 5].

L'absentéisme est plus fréquent en éducation prioritaire

Dans les collèges de l'éducation prioritaire, le taux d'absentéisme moyen est plus élevé que dans les collèges hors éducation prioritaire. Ainsi, le taux en REP+ est 3,5 fois plus élevé que le taux global en collège (6,7 % contre 1,9 %). En REP, il est également légèrement supérieur avec 2,5 % [tableau 6]. Entre les années scolaires 2017-2018 et 2018-2019, l'absentéisme a progressé en REP+ en passant d'un taux moyen de 4,6 % à 6,7 %. En revanche, en REP, il a diminué de 0,7 point.

Dans les collèges d'Eure-et-Loir et de l'Indre, le taux d'absentéisme moyen sur l'année scolaire 2018-2019 est inférieur au taux académique (respectivement 1,6 % et 1,3 %) [tableau 7]. En outre, le taux a baissé de 0,4 point dans l'Indre.

Dans le Cher, l'Indre-et-Loire et le Loiret, la part moyenne d'élèves absents est proche du taux académique. A noter que dans l'Indre-et-Loire, elle a progressé de 0,8 point par rapport à l'année précédente et dans le Loiret, la hausse est plus modérée avec +0,4 point. Dans le

Tableau 6 : Proportion d'élèves absents en collège selon l'appartenance à l'éducation prioritaire en 2018-2019 (%)

	REP+	REP	HEP	Ensemble
Septembre	3,9	1,0	0,6	0,8
Octobre	2,6	0,9	0,7	0,8
Novembre	4,9	2,1	1,2	1,4
Décembre	4,6	2,2	1,2	1,4
Janvier	8,0	2,7	1,9	2,2
Février	4,7	1,6	1,0	1,2
Mars	9,6	3,6	2,8	3,1
Avril	6,1	2,3	1,6	1,9
Mai	14,6	6,7	3,5	4,1
Moyenne 2018-2019	6,7	2,5	1,6	1,9

Lecture : Dans les collèges REP+, le taux d'élèves absents est de 3,9% au mois de septembre 2018. Champ : établissements publics du second degré, Orléans-Tours. Source : MENJ-DEPP, Rectorat - DEP, enquête auprès des établissements sur l'absentéisme des élèves.

Tableau 7 : Proportion d'élèves absents en collège par département en 2018-2019 (%)

	Cher	Eure-et-Loir	Indre	Indre-et-Loire	Loir-et-Cher	Loiret
Septembre	0,7	0,5	0,6	0,7	1,0	0,9
Octobre	0,9	0,4	0,7	0,9	1,0	0,8
Novembre	1,5	1,1	1,1	1,5	1,9	1,4
Décembre	1,5	1,1	1,1	1,2	1,9	1,4
Janvier	2,3	2,2	1,8	2,0	2,8	2,2
Février	1,3	1,0	0,9	1,2	1,5	1,3
Mars	2,5	2,4	1,5	2,6	3,7	4,4
Avril	1,8	1,6	2,0	2,0	2,2	1,8
Mai	4,7	3,9	2,4	4,2	5,3	4,0
Moyenne 2018-2019	1,9	1,6	1,3	1,8	2,4	2,0

Lecture : Dans le Cher, le taux d'absents dans les collèges publics est de 0,7% au mois de septembre 2018. Champ : établissements publics du second degré, Orléans-Tours. Source : MENJ-DEPP, Rectorat - DEP, enquête auprès des établissements sur l'absentéisme des élèves.

Cher, elle reste relativement stable (-0,2 point).

diminué de 0,3 point entre les années scolaires 2017-2018 et 2018-2019 ■

Enfin, dans le Loir-et-Cher, le taux d'absentéisme moyen est de 2,4%. Il a

